

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 06 JUILLET 2004 – 18h30

Mairie de Tignieu-Jamezieu

PERSONNES PRESENTES :

▪ **Membres titulaires du Conseil :** Mesdames, Messieurs, BERETTA Daniel, BLANC Jean-Claude, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, DALBEIGUE Marc, GENTIL Yves, GIMEL Daniel, HOTE Daniel, JOANNON Jean, LOMBARD Robert, MOLINA Adolphe, PELLETIER Bruno, ROUX Elisabeth, TOURNIER Marcel, TUDURI Alain

▪ **Membres suppléants du Conseil:** Mesdames, Messieurs, ANDREU Jean-Louis, CHOLLIER Patrick, CROZAT Jérôme, GINON Yves, MEUGNIER Daniel.

▪ **Elus non membres du Conseil :** Mesdames, Messieurs, BOURGIER Bernard, CAMIEZ Daniel, CHAPIT Didier, DAÏNA Louis, MICHALLET Roland, MICHAUD Pascal, PLATRE Jeannine, POMMET Roger, POMMET Gilbert, REYNAUD Philippe, SABY Daniel, VAGNON Georges.

▪ **Excusés :** Messieurs, ALLANDRIEU Jean, BERNET Raymond, BLERIoT Georges, GARCIN Jean-Jacques, LAPORTE André, MORNEY Roger, MOYNE-BRESSAND Alain, PAVIET-SALOMON André, PERNET Philippe, SPITZNER Francis, VEYRET Alain, VINCENT Lucien.

▪ **SCOT :** Monsieur LE JEUNE Cédric.

▪ **Comité d'expansion/CDRA :** Madame, Monsieur, CLEUX Vincent, GRENINGER Marie-Annick.

▪ **Conseil Général :** Messieurs, BOURGEAT Alain (dir. Adj. Transports), MOIROUX Alain (chef de service travaux Nord-Isère et responsable du pilotage du projet).

Ordre du jour :

- Présentation du Schéma Multimodal des Transports et Infrastructures en Nord-Isère par le Conseil Général ;
 - Délibération : avenant au marché 2003/02 "Etude, conseil et assistance en urbanisme pour l'élaboration du SCOT du Haut Rhône Dauphinois"
 - Questions diverses.
-

Le Président **Adolphe MOLINA** remercie les personnes présentes et demande l'accord aux membres du Comité Syndical pour rajouter une délibération concernant la signature d'un avenant au marché 2003/02 "Etude, Conseil et assistance en urbanisme pour l'élaboration du SCOT" à l'ordre du jour.

Le Conseil Syndical accepte à l'unanimité ce rajout à l'ordre du jour.

Le Président **Adolphe MOLINA** remercie Messieurs **MOIROUX** et **BOURGEAT** pour leur présence et expliquent aux élus présents qu'il faudra que le SCOT prenne position sur les différents projets envisagés par le Conseil Général en septembre 2004. Il excuse les élus empêchés et invite **Monsieur REYNAUD**, représentant **Monsieur PAVIET-SALOMON**, à faire une brève introduction afin de présenter la commune de Tignieu-Jamezieu.

Ce dernier effectue une rapide présentation de la commune en concluant sur le problème majeur de Tignieu-Jamezieu qui est isolée et ne bénéficie pas des atouts de l'intercommunalité, en espérant que la situation puisse évoluer...

M.MOIROUX explique que le Schéma Multimodal des Transports et Infrastructures en Nord-Isère est une étude multimodale traitant des transports en commun comme des véhicules particulières, sur un périmètre Nord-Isère couvrant approximativement les trois SCOT Nord-Isère, Rives du Rhône et Haut Rhône Dauphinois. Cette étude prend également en compte toute les échelles de projets (locales, nationales, européennes).

Le pilotage du projet s'est composé de réunions successives d'un comité technique, d'un comité de pilotage et d'un comité de coordination.

Le travail a démarré sur un scénario de référence acté à l'horizon 2020 (entérinant des projets tels que A48, déviations de Collombier-Saugnieu, Janneyrias et Villette d'Anthon...).

Le contenu de la présentation réalisée par Alain Bourgeat et Alain Moiroux lors du Conseil n'est pas retraduite dans le présent document.

Vous pouvez consulter le contenu de ce schéma auprès de chaque maire et président de communauté de communes du SCOT auxquels un Cd-rom présentant l'étude a été donné. Vous pouvez aussi faire directement la demande d'une copie de ce Cd-rom auprès du Syndicat Mixte.

...N'est retranscrit dans le présent courrier que le compte-rendu des débats...

Monsieur VAGNON - Maire de Montalieu-Vercieu

Je tiens à souligner pour notre canton l'importance de l'A48, liée avec la déviation de Grenoble, pour délester la RN 75 de Montalieu aux Avenières qui est surchargée de poids lourds. Depuis l'accident du Mont Blanc, de nombreux camions ont pris l'habitude d'aller au Fréjus par la RN75 et s'en accommodent...

Actuellement, 100 millions de tonnes de marchandises transitent sur l'arc alpin, et 200 millions de tonnes sont prévues en 2015 : le fret ne pourra pas tout absorber.

Monsieur MOIROUX - CG 38

Dans l'étude, l'A48 est réaffichée ainsi que les échangeurs prévus. En parallèle, la RN75 est déclassée avec des opérations de découragement pour dissuader le trafic poids lourds de sortir de l'autoroute.

Monsieur PELLETIER - Maire de Chavanoz

L'abandon de la déviation sud de Pont de Chéruy a été acté quand ?

Monsieur MOIROUX - CG 38

Ça n'a pas été à proprement parlé abandonné : c'est une autre option du bureau d'étude qui "mise" sur deux grandes déviations nord et sud ajoutée à l'amélioration des transports en commun.

Monsieur REYNAUD - Adjoint à Tignieu-Jamezieu

L'étude a le mérite de prendre en compte l'ensemble de la problématique. C'est un schéma cohérent qui fait apparaître les coûts et avantages des différentes politiques.

Pour Tignieu-Jamezieu, la création de deux grandes déviations nord et sud est plus logique que l'ancien projet qui séparait Tignieu du hameau de Jamezieu...

La liaison LEA jusqu'à l'agglomération est importante pour la désengorger du grand nombre d'automobiles.

Il faut mettre en place une vraie desserte interne à l'agglomération.

Monsieur MOLINA - Président du SCOT

J'aimerais avoir l'avis de Monsieur le Maire de Pont de Chéruy, concerné de même au premier chef par le projet de prolongation de LEA.

Monsieur TUDURI - Maire de Pont de Chéruy

Pont de Chéruy n'est pas concerné directement par les projets de déviation. Les problèmes se concentrent sur des pics de circulation d'un quart d'heure matin, midi et soir. La principale difficulté est celle des poids lourds qui ne respectent pas les itinéraires conseillés. La question de la faisabilité de la déviation au nord de Chavanoz (CD 55) paraît de prime abord complexe mais est néanmoins cohérente et ne peut donc être écartée.

Cependant les déviations ne régleront pas le problème du transit interne à l'agglomération.

Monsieur MICHAUD - Adjoint à Saint-Romain de Jalionas

On projette beaucoup de voies nouvelles qui au final induiront une hausse du trafic et n'auront aucun avantage pour nous. Il faut aussi se projeter dans l'avenir, notamment en réfléchissant à l'incertitude énergétique.

Monsieur MOIROUX - CG 38

On tente surtout de réaffecter le trafic là où il est le moins gênant pour la population.

Monsieur BERETTA - Maire de Villette d'Anthon

Si on amène LEA à Crémieu, il faut faire attention car cela sous-entend un important développement de l'habitat.

Monsieur PELLETIER - Maire de Chavanoz

Oui, et en effet la DTA prévoit le développement de l'agglomération pontoise...

Monsieur BERETTA - Maire de Villette d'Anthon

Est-ce qu'on souhaite le développement de Lyon à l'Est ?

Monsieur PELLETIER - Maire de Chavanoz

Nos communes ont toutes affichées une volonté de développement modéré.

Monsieur BERETTA - Maire de Villette d'Anthon

Est-ce que les élus du plateau sont d'accord pour tripler leur population ?

Monsieur MOLINA - Président du SCOT

Le SCOT et les PLU sont là pour organiser et modérer l'évolution de population.

Madame ROUX - Adjointe à Tignieu-Jamezieu

Les PLU sont le premier outil de maîtrise de la population au niveau de chaque commune.

Monsieur BOURGEAT - CG 38

La création de LEA ne précède pas la problématique de développement de l'urbanisme : les deux démarches doivent aller de pair.

Monsieur DALBEIGUE - Adjoint à Tignieu-Jamezieu

Les déplacements de l'agglomération se font tous par la route : combien de véhicules la voie ferrée permet-elle réellement de reporter de la route vers le rail ? Il faut prévoir des parkings relais pour que ce report soit incitatif et efficace : Tignieu-Jamezieu a prévu une réserve foncière supérieure à 5 ha vers la gare.

Monsieur CHOLIER - Président de la Communauté de Communes des Balcons du Rhône

On a aussi remarqué une hausse des flux vers des pôles d'emplois extérieurs comme l'agglomération Nord-Issère. L'agglomération pontoise a perdu des emplois : il faut y recréer un tissu économique pour freiner le trafic.

Monsieur DALBEIGUE - Adjoint à Tignieu-Jamezieu

Mais pour recréer un tissu industriel, il faut des voies de circulation performantes.

Monsieur Pomet - Adjoint à Tignieu-Jamezieu

Nous devrions prendre exemple sur l'Arbresle qui bénéficie d'une desserte ferrée vers Lyon et qui a axé sa politique d'aménagement du territoire autour de cette ligne (localisation des établissements scolaires).

Monsieur REYNAUD - Adjoint à Tignieu-Jamezieu

Dans tous les cas, "le plus vite sera le mieux" : on ne peut se rendre qu'en voiture à Saint-Exupéry !

Monsieur PELLETIER - Maire de Chavanoz

La prolongation de LEA ne doit pas être synonyme d'un développement exponentiel de l'urbanisme du style ZUP que l'on a connu en d'autres époques et d'autres lieux, associé au même type de projet. Nous devons garder notre caractéristique de zone verte.

Monsieur MICHAUD - Adjoint à Saint-Romain de Jalionas

Et comment gérer la hausse du prix du foncier qui accompagnera l'arrivée de LEA alors qu'on ne sait déjà plus comment gérer cette hausse aujourd'hui ?

Monsieur BERETTA - Maire de Villette d'Anthon

Pourquoi n'a-t-il pas été fait appel à un bureau d'études français pour mener cette étude ?

Monsieur MOIROUX - CG 38

Les règles de mise en concurrence se sont faite par un appel d'offre européen.

.....*Fin des débats*.....

Monsieur MOLINA remercie les représentant du Conseil Général pour leur présentation et procède au vote pour la délibération rajoutée à l'ordre du jour. Le Conseil Syndical accepte à l'unanimité la délibération présentée comme suit.

Objet : Signature d'un avenant au marché 2003/02 "Etude, Conseil et assistance en urbanisme pour l'élaboration du SCOT"

Le Président Adolphe MOLINA informe le conseil que le groupement de bureaux d'études URBI CAND - SOBERCO Environnement missionné pour l'étude SCOT souhaite modifier les conditions de paiement du marché 2003/02, signé le 28/10/03.

En effet, l'article 4 de l'acte d'engagement relatif aux paiements ne permet que la rémunération du mandataire URBI CAND.

Or, les deux co-traitants souhaitent, pour des raisons pratiques, une rémunération séparée de leurs prestations.

Le Président propose donc aux membres du Conseil Syndical la signature d'un avenant n°1 avec le groupement de bureaux d'études afin de modifier l'article précité de l'acte d'engagement.

Le conseil syndical :

Accepte la modification de l'article 4 de l'acte d'engagement par le biais d'un avenant ;

Autorise le Président à signer l'avenant n°1 du marché.

Monsieur MOLINA remercie particulièrement les élus de Tignieu-Jamezieu qui ont sympathiquement préparé un pot de l'amitié pour la fin de réunion puis libère les membres de l'assemblée.

Adolphe MOLINA
Président du Syndicat Mixte
Syn. des N. de
Tignieu-Jamezieu
HUGO.T.
Dauphiné